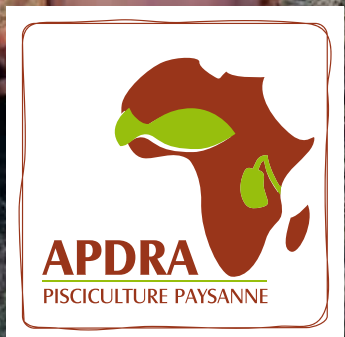


OS S O S

RAPPORT D'ACTIVITÉ



*L'innovation piscicole
pour satisfaire les besoins alimentaires*

Le mot du conseil d'administration

La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF¹ recommandent d'accroître la production de fruits et légumes ainsi que de produits de l'élevage, de l'agroforesterie, de l'aquaculture et de la pêche pratiqués de manière artisanale. L'abandon de la monoculture doit se faire au profit de techniques de production plus intégrées comme la rizipisciculture ou la polyculture, qui réduisent les coûts de production, accroissent les revenus et la résilience des producteurs, et permettent de fournir des services écosystémiques et de diversifier la production alimentaire.

La pisciculture agroécologique intégrée aux exploitations familiales et à vocation commerciale, promue par l'APDRA, est dans la lignée de ces recommandations et présente des atouts indéniables et démontrés dans les pays d'intervention de l'APDRA. Elle permet la production d'un poisson peu cher et de forte qualité nutritionnelle, compétitif par rapport aux poissons importés qui sont souvent d'une qualité très médiocre une fois arrivés sur les marchés. Son développement entraîne une intensification de l'agriculture en améliorant la productivité du travail et

le rendement global (en rizipisciculture par exemple), tout en limitant la dépendance aux intrants, et permet de créer et réinvestir la valeur ajoutée au niveau local. La pisciculture familiale est un système vraiment résilient, résilience une nouvelle fois démontrée lors de la pandémie. Elle propose une réponse concrète à certains effets du changement climatique et répond à des enjeux de la pression démographique. Cette production est véritablement à même de répondre aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Malgré tous ces avantages et les recommandations internationales, les financements restent pourtant principalement tournés vers des modes de production intensifs (y compris en Europe) présentant de nombreux travers : impact environnemental très négatif et risques sanitaires, tous deux augmentant les coûts dans le secteur de la santé, besoin de trésorerie élevé et risque de faillite élevé.

L'enjeu de l'APDRA est de diffuser des techniques et savoir-faire pour que chaque famille de pisciculteurs se les approprie et les adapte à son environnement

¹ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, 2020. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. Rome, FAO. (<http://www.fao.org/3/ca9692fr/ca9692fr.pdf>)



physique, économique et social. Nous faisons face à de nombreux défis pour accompagner les changements et améliorer les systèmes, et pour les relever nous passons par la promotion et l'accompagnement du processus d'innovation. Les partenariats avec les organismes de recherche sont primordiaux pour améliorer et évaluer les réponses aux défis actuels, et notamment celui du changement climatique. La composante recherche-action est une priorité pour l'APDRA, qui a créé cette année un pôle scientifique et technique au sein de l'équipe des salariés. Avec l'appui du comité scientifique et de toutes les équipes sur le terrain, il permettra de renforcer notre rôle d'animation pour faire émerger les questions techniques et construire, en partenariat avec la recherche et notamment le Cirad, fort de sa haute expertise scientifique, des solutions résilientes et adaptées aux attentes des paysans. C'est ce travail en partenariat avec les paysans, les organisations paysannes, d'autres organisations non gouvernementales, la recherche ainsi que les institutions et services de l'Etat, dont le rôle est central dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'élaboration de cadres incitatifs plus

propices à ces développements, qui nous permettra de participer efficacement à la relève des défis à venir et à la complétude des ODD.

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu démarrer de nouveaux projets d'envergure en Guinée et au Libéria, qui sont présentés dans ce rapport annuel. Je tiens à remercier sincèrement tous les partenaires des sphères publiques et privées, nos financeurs, les salariés et membres ainsi que toutes les personnes qui soutiennent l'APDRA dans ses actions et j'encourage les personnes intéressées à s'engager à nos côtés. Mon plus grand remerciement reste à l'intention de toutes ces piscicultrices et tous ces pisciculteurs qui nous font confiance et s'engagent dans la mise en œuvre de productions respectueuses de l'environnement et vecteurs de meilleure reconnaissance sociale.

Pour le Conseil d'Administration
Claire Gsegner
 Présidente



■ Le mot du conseil d'administration	3
■ Les missions de l'APDRA	6
■ L'année 2020 en quelques chiffres	7
■ Les temps forts de l'année 2020	8
■ Les zones d'intervention en 2020	9
■ Les projets en cours	10
■ Gouvernance et réseaux	28
■ La communication	30
■ Rapport financier	31
■ Partenaires	34
■ Perspectives 2021	36
■ Remerciements	37
■ Bulletin d'adhésion	38

Les missions de l'APDRA

Née en 1996, l'APDRA Pisciculture Paysanne est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

La mission

L'association a pour but de promouvoir et développer une pisciculture paysanne durable. L'association s'engage à :

- Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales.
- Renforcer la sécurité alimentaire.
- Appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne.
- Défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

L
A
D
É
M
A
R
C
H
E

Pour remplir sa mission, l'association promeut une pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales : le producteur a recours au travail familial et aux ressources de l'exploitation pour produire un poisson clairement destiné à générer des revenus monétaires. Cette pisciculture bénéficie de la mutualisation de certains facteurs de production et de synergies écosystémiques. Elle doit être intégrée dans des dynamiques sociales pour se pérenniser et évoluer. L'association cherche également à ce que les institutions politiques concernées par cette activité la stimulent et la favorisent.

La pisciculture promue par l'APDRA vise à être rentable et durable. Elle peut être mise en œuvre par les producteurs avec leurs propres moyens. Elle se veut appropriable par les pisciculteurs et leur famille qui sont au centre de son développement. La valeur ajoutée qu'elle génère a des retombées essentiellement locales.

La pisciculture promue par l'APDRA cherche à renforcer la capacité d'adaptation des producteurs aux changements climatiques, que ce soit par l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les autres activités agricoles, la restauration de la fertilité des sols des milieux dégradés ou la réduction des effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées.



L'année 2020 en quelques chiffres

6 000
PISCICULTRICES
ET PISCICULTEURS

En 2020, les équipes de l'APDRA et de ses partenaires ont accompagné quotidiennement plus de 6 000 piscicultrices et pisciculteurs, en phase d'installation ou produisant déjà du poisson.

1 500
TONNES DE POISSON
PRODUITES

La production de poisson des pisciculteurs et piscicultrices accompagnés et en production en 2020 est estimée à 1 500 tonnes environ.

13
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
D'ENVERGURE RÉGIONALE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, l'APDRA a appuyé 13 organisations professionnelles de producteurs agricoles d'envergure régionale ou nationale, dont 8 spécifiquement composées de pisciculteurs.

290
PROFESSIONNELS AMONTS ET AVAL
DE LA FILIÈRE PISCICOLE

En 2020, l'APDRA a formé plus de 290 hommes et femmes, fournisseurs de matériels et de services au sein de la filière piscicole : aménagistes, tacherons, menuisiers, monteurs de filets, commerçants, etc.

190
PROFESSIONNELS DU
DÉVELOPPEMENT

L'APDRA mobilise une équipe de 190 hommes et femmes, en France (5 %) et à l'étranger (95 %). Parmi eux, 90 animateurs-conseillers piscicoles et techniciens piscicoles accompagnent directement les pisciculteurs, les organisations professionnelles et les acteurs de la filière.

80
PLUS DE 80 PARTENAIRES
TECHNIQUES, INSTITUTIONNELS ET
FINANCIERS MOBILISÉS, AU SUD ET
AU NORD, POUR LA CONDUITE DES
PROJETS.

En 2020, l'APDRA a formé plus de 290 hommes et femmes, fournisseurs de matériels et de services au sein de la filière piscicole : aménagistes, tacherons, menuisiers, monteurs de filets, commerçants, etc.

8,5 MILLIONS D'EUROS

En 2020, le budget de l'APDRA était de 8 499 900 euros, dont 85 % directement affectés aux projets.

Les temps forts de l'année 2020

Janvier

Guinée et Libéria : Démarrage effectif de deux nouveaux projets

Retrouvez plus d'informations sur les Composantes 1 & 2 du Projet de développement de la Pisciculture Commerciale Familiale en Guinée (PISCOFAM) à la page 20 et sur le projet Enhancing smallholder fish farming by agro-ecological intensification and integration into inclusive commercial value chain (FishLib) à la page 22.

Février

Côte d'Ivoire : Démarrage d'un projet de recherche en collaboration avec le Cirad

Retrouvez plus d'informations sur le projet Cacao4Future à la page 19.

Avril

Congo : Initiation d'une seconde phase d'intervention



Retrouvez plus d'informations sur le projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo – Phase 2 (RECAFIP 2) à la page 16.

Septembre

France : Formation conjointe des équipes APDRA – Cirad – IRD

Du 21 au 25 septembre, 6 membres des équipes Cirad et IRD de l'unité DIVA-ISEM et 4 salariés de l'APDRA ont participé à la formation « Mobiliser et accompagner les collectifs de projet agricoles et ruraux », proposée par le GERDAL. Cette formation a été l'occasion de renforcer la cohésion entre les équipes et d'acquiescer une méthodologie commune d'accompagnement de l'innovation en milieu rural.

Février

Cambodge : Démarrage d'une action pilote



Retrouvez plus d'informations sur la composante Cambodge du Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) à la page 12.

Mai

Cameroun : Fin d'un des projets en cours



Achèvement du Volet Pisciculture du Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire (PAAESA-Est, voir page 14).

Août

France : Conseil d'administration présentiel

Un conseil d'administration présentiel s'est tenu à Jouy-le-Potier le 29 août, réunissant 13 membres autour des activités de recherche et d'accompagnement de l'innovation. La participation à distance des équipes du Cambodge et de Madagascar est venue enrichir les échanges.

Novembre

Assemblée générale en visioconférence

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle s'est tenue le 6 novembre en distanciel. Au total, 23 membres ont participé en direct à l'assemblée et 13 se sont fait représenter. Le rapport moral et les comptes annuels ont été approuvés.

Février

France : Organisation d'une formation interne



Une formation interne, à destination des salariés et des volontaires de solidarité internationale nouvellement recrutés, a été organisée à La Ferté Saint-Aubin (sud d'Orléans), chez Bertrand Pajon, pisciculteur et membre actif de l'APDRA. A cette occasion, neuf membres bénévoles sont venus partager leur expérience et deux ingénieurs de recherche du Cirad ont participé aux échanges.

Août

Bénin : Démarrage d'une nouvelle intervention



Retrouvez plus d'informations sur la Composante 2 du Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiques (PADéFiP) à la page 10.

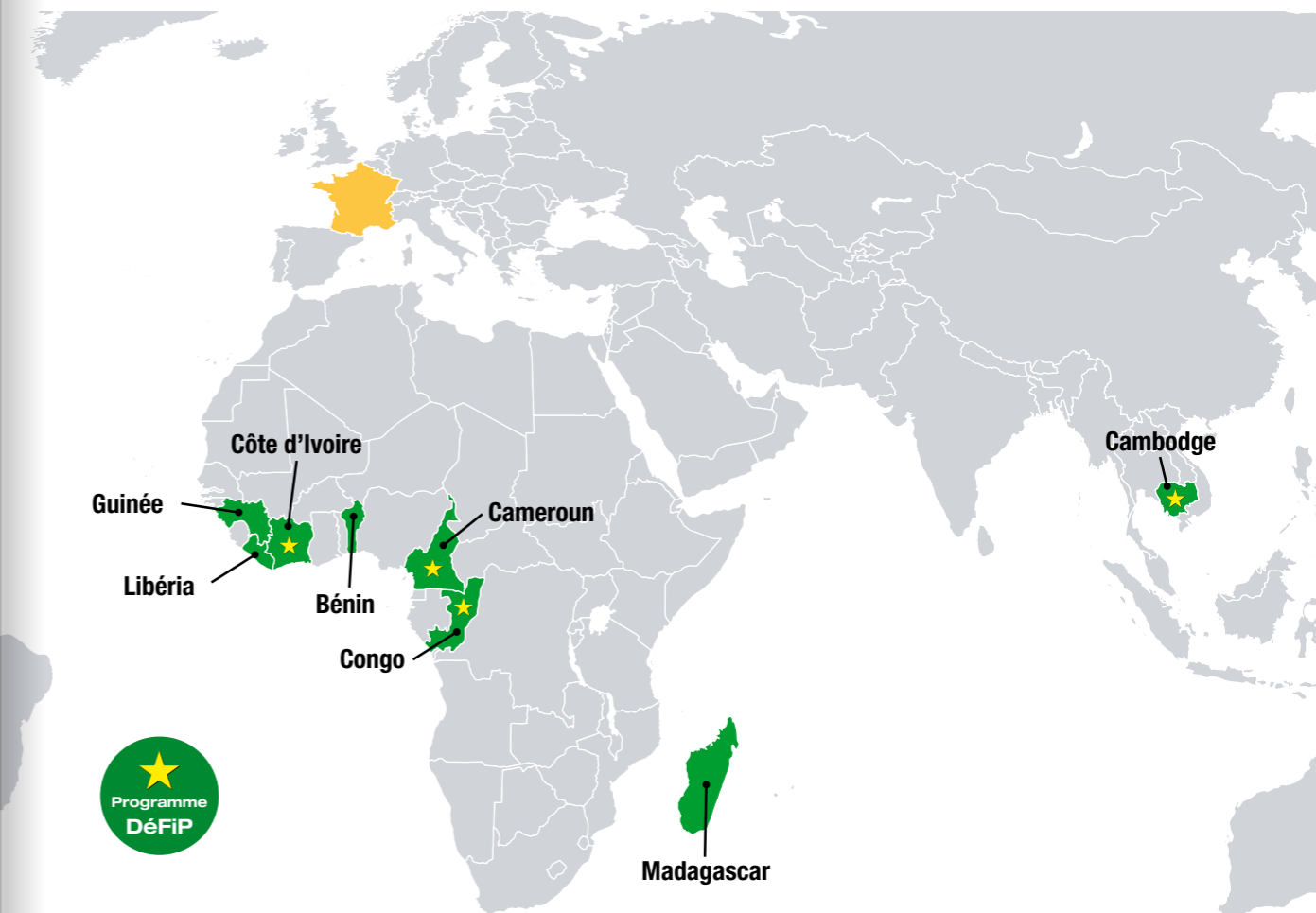
Décembre

Cameroun : Foire Régionale à la Pisciculture



Organisation de la seconde Foire Régionale à la Pisciculture de Bertoua, les 4 et 5 décembre. L'événement a réuni plus de 300 visiteurs.

Les zones d'intervention en 2020



Bénin

Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiques (PADéFiP) Composante 2

Cambodge

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) Composante Cambodge

Madagascar

Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne Phase 3 (PADPPP)

Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM) Composante A

Congo

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) Composante Congo

Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo (RECAFIP)

Côte d'Ivoire

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) – Composante Côte d'Ivoire

Projet de développement de l'offre de Tilapia Local par la pisciculture familiale en Côte d'Ivoire (TiLo)

Durabilité des systèmes de production et dynamiques nouvelles du secteur cacaoyer (Cocoa4Future)

Guinée

Projet de développement de la Pisciculture Commerciale Familiale en Guinée (PISCOFAM) Composantes 1 et 2

Libéria

Enhancing smallholder fish farming by agro-ecological intensification and integration into inclusive commercial value chain (FishLib)

Cameroun

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) Composante Cameroun



CHIFFRES CLÉS

◆ 1 état des lieux de la filière piscicole réalisé

Le potentiel de développement de la pisciculture au Bénin est significatif, le pays étant tributaire à 70 % des importations de poissons congelés pour les besoins de consommation de la population. L'environnement géographique est propice à la pisciculture du fait de ressources hydriques importantes et, depuis une dizaine d'années, leur valorisation s'est traduite par une nette augmentation de la production locale de poisson. La production reste cependant encore très faible puisque, en 2016, elle était estimée à 2 700 tonnes, produites par environ 2 000 pisciculteurs installés majoritairement dans le Sud du pays.

L'APDRA est intervenue dans le département du Zou entre 2008 et 2013 pour accompagner une soixantaine de producteurs agricoles dans la mise en place d'ateliers piscicoles intégrés à leurs exploitations. Depuis 2020, l'association travaille à nouveau dans le pays, en partenariat avec l'ONG AquaDeD et le bureau d'étude associatif Iram.



Projets

Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiques (PADéFiP) - Composante 2 : Appui au développement de la filière piscicole continentale dans les départements du Zou et des Collines
Août 2020 - Août 2024

Localisation

Départements du Zou et des Collines

Financements

Agence Française de Développement (AFD)

Maitrise d'ouvrage

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Partenaires techniques

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (Iram)
AquaDeD et Développement Durable (AquaDeD)

Les premiers mois de mise en œuvre de la composante 2 du projet PADéFiP ont été consacrés à l'installation de l'équipe du groupement APDRA - AquaDeD - Iram chargé de la mise en œuvre du projet : démarches administratives, acquisition du matériel, réunions de cadrage avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, commanditaire de l'action. Un diagnostic initial a aussi été réalisé afin de disposer d'un état des lieux approfondi de la filière piscicole dans les départements du Zou et des Collines et d'orienter le plus efficacement possible les interventions à venir.

Après une phase préalable de documentation bibliographique, des enquêtes ont ainsi été menées auprès d'acteurs représentatifs des maillons et des dynamiques en cours au sein de la filière : pisciculteurs et piscicultrices, responsables d'organisations de pisciculteurs, représentants des institutions d'appui



à la filière (techniciens, formateurs, chercheurs, financeurs), etc.

Ce diagnostic a mis en évidence la nécessité de dépasser le cadre de la pisciculture artisanale pour prendre en compte une diversité de systèmes piscicoles allant de la polyculture en étangs peu ou pas fertilisés à la monoculture en petits étangs ou bassins en béton avec distribution d'aliments extrudés. Il a aussi pointé la nécessité de procéder à certains réajustements dans la répartition des activités au sein des différents volets de l'intervention, certaines d'entre elles telles que l'appui à la recherche de financements ou de marchés porteurs (voir encadré) risquant de demander un travail plus important que prévu. Le recrutement, par le commanditaire, de 5 animateurs-conseillers piscicoles en 2021 devrait permettre le démarrage effectif de l'accompagnement des pisciculteurs sur le terrain.

L'appui à la recherche de marchés porteurs

Le diagnostic mené pendant les premiers mois d'intervention a montré que le marché potentiel du poisson de pisciculture est important et se situerait autour de 180 000 t/an, même si la consommation moyenne individuelle est relativement faible (estimée à 11 kg/habitant/an, soit environ la moitié de la moyenne mondiale selon la FAO). Lorsque les systèmes d'élevage permettent aux producteurs d'être concurrentiels par rapport au poisson congelé, vendu entre 1 000 et 1 300 F CFA/kg (soit environ 1,5 euro/kg), la commercialisation de la production piscicole ne pose aucun problème. C'est le cas notamment des systèmes basés uniquement sur la fertilisation et l'utilisation de sous-produits agricoles, qui permettent au producteur de limiter fortement ses coûts de production.

Par contre, les systèmes piscicoles reposant sur l'utilisation d'un aliment composé pour poisson impliquent des coûts de production plus élevés et le poisson produit, vendu entre 1 700 et 2 000 F CFA/kg, ne peut pas concurrencer les importations.

En lien avec l'urbanisation et le développement d'une classe moyenne au Bénin, il est toutefois probable qu'il existe des opportunités de marché de niche pour ces poissons qui sont produits localement et donc perçus comme de meilleure qualité. Un travail spécifique doit être réalisé pour identifier ces marchés ainsi que les actions à entreprendre pour permettre aux pisciculteurs concernés de s'y positionner.





CHIFFRES CLÉS

- ◆ 1 diagnostic agro-piscicole réalisé
- ◆ 1 système rizipiscicole innovant identifié
- ◆ 18 producteurs engagés pour expérimenter et développer une activité rizipiscicole

Le Cambodge fait partie des premiers producteurs mondiaux en matière de pêche continentale. Le poisson, deuxième aliment le plus consommé après le riz, représente plus de 75% de l'apport en protéines animales. Pourtant, la durabilité de cette production est aujourd'hui menacée par la dégradation des ressources et les dérèglements climatiques. En particulier, le lac Tonle Sap – qui a une importance capitale pour le pays sur les plans agroécologique et socio-économique – souffre aujourd'hui de la surpêche et voit sa production halieutique décroître. Face à cela, le fort potentiel d'association riziculture-pisciculture qui existe au niveau des périmètres irrigués bordant ce lac suscite un grand intérêt chez les producteurs agricoles.

En 2020, l'APDRA et l'ONG cambodgienne Trailblazer Cambodia Organization se sont associées pour travailler, en collaboration avec les agriculteurs de la région de Siem Reap, à la mise en place d'une production agroécologique pilote de poisson, intégrée aux périmètres rizicoles.



Projets

Composante Cambodge du Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFIP)
Fév. 2020 - Juillet 2022

Localisation

Province de Siem Reap

Financements

Agence Française de Développement (AFD)

Partenaires techniques et institutionnels

Trailblazer Cambodia Organization (TCO)

Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad)

Fisheries Administration

Au démarrage du projet, un diagnostic agro-piscicole a été réalisé afin de disposer d'un état des lieux précis de la filière piscicole provinciale et de repérer d'éventuelles innovations intéressantes, pouvant être soutenues et développées. Cette étude a mis en évidence la fragilité de la filière existante, qui repose sur des systèmes semi-intensifs demandant un fort apport en trésorerie et pâtit souvent de la faible maîtrise technique des producteurs. Elle a aussi permis de montrer que la pisciculture paysanne bénéficiait d'un réel engouement de la part des populations rurales à cause (i) de la diminution globale des captures de poisson dans le Tonle Sap et dans les rizières et autres cours d'eau, (ii) de l'augmentation des prix du poisson et (iii) de nouvelles stratégies d'investissement qui favorisent le secteur agricole suite à la crise sanitaire qui a totalement stoppé les activités touristiques.

Dans ce contexte, la pratique de la rizipisciculture, testée en 2020 par

l'un des producteurs rencontrés (voir ci-dessous), s'est avérée être une innovation potentiellement très intéressante. Sur la base de cet exemple, une dizaine de producteurs, dont certains possédaient déjà de petits étangs creusés au milieu de leurs rizières, se sont dits intéressés pour poursuivre dans cette voie. L'innovation piscicole de ce premier producteur reposait sur l'association



d'un étang et de rizières, entourés de filets pour empêcher les mouvements de poissons lors de la crue. Ce système a cependant montré un certain nombre des limites qui restent à lever pour le rendre réellement productif : infestation de poissons prédateurs, irrégularité de l'approvisionnement en eau, faibles connaissances techniques en pisciculture, etc. Dans une démarche de recherche-action, l'APDRA, TCO et le Cirad appuient ces producteurs dans le développement de leur activité rizipiscicole en testant avec eux des systèmes innovants.

Pour ce faire, l'équipe projet s'est rendue dans les provinces de Kampong Thom et de Takéo afin d'y observer les systèmes rizipiscicoles en place. Ensuite, plusieurs sessions de réflexion et de partage d'expériences entre les paysans et l'équipe projet ont été organisées à Siem Reap. Le démarrage des premières expérimentations de terrain est prévu début 2021.

Mister Chay, pionnier de la rizipisciculture

Mr Chay a débuté la pisciculture en 2016 grâce au soutien technique d'un programme de développement international. Il possédait déjà un petit étang de 600 m² proche de ses rizières, qu'il avait initialement creusé pour stocker de l'eau et obtenir de la terre de remblais.

Il a développé une activité rizipiscicole en 2020, suite à des observations effectuées lors d'un voyage d'étude à Takéo, l'année précédente. Il a empoissonné son étang en silver barb (*Barbonymus gonionotus*) et l'a connecté à une parcelle rizicole voisine afin que, lors des inondations annuelles, les poissons puissent sortir de l'étang et aller nager dans cet écosystème riche en aliments naturels. Il a délimité le tout avec une clôture en filet.

Mr Chay a dû faire face à de nombreuses contraintes dans la conduite de cet élevage et la plupart de ses interrogations techniques sont restées sans réponse. En particulier, la mise en place d'une clôture s'est avérée peu viable économiquement car

elle doit être régulièrement remplacée. Il espère que sa collaboration avec l'APDRA et ses partenaires lui permettra d'améliorer son système.





CHIFFRES CLÉS

- ◆ 114 pisciculteurs accompagnés, dont 101 pisciculteurs en production
- ◆ Une organisation régionale de producteurs accompagnée
- ◆ Une production de poisson estimée à 23 tonnes

Avec un réseau hydrographique dense et des plans d'eau exploitables d'une superficie totale de près de 35 000 km², le Cameroun dispose d'un large potentiel de production piscicole. L'APDRA y appuie, depuis 2006, le développement d'une pisciculture en étang barrage intégrée aux systèmes agricoles des exploitations familiales.

Après être intervenue dans les régions Centre et Ouest, l'APDRA, en partenariat avec les ONG camerounaises ADESA et CIFORD, concentre depuis 2016 son intervention dans la région de l'Est, où la demande en poisson est particulièrement élevée. En 2020, l'équipe a principalement travaillé avec des pisciculteurs du département de Lom et Djerem, répartis dans 6 quartiers de Bertoua et 17 villages environnants. Elle a aussi assuré un suivi trimestriel des pisciculteurs installés les années précédentes dans le département de la Kadéy, à la frontière avec la République Centrafricaine.



Au Cameroun, la pisciculture proposée est similaire à celle développée dans la plupart des autres pays d'intervention de l'APDRA : élevage simultané d'espèces complémentaires en faible densité, avec une alimentation basée sur la production naturelle du réseau trophique de l'étang. Les espèces produites sont le tilapia (*Oreochromis niloticus*) et, dans une moindre mesure, l'hétérotis (*Heterotis niloticus*). Depuis 2019, il est aussi proposé aux pisciculteurs d'associer la carpe commune (*Cyprinus carpio*). Les premiers résultats obtenus avec cette espèce donnent des résultats très intéressants, avec des gains de croissance importants. Un travail de formation est donc en cours afin de permettre aux pisciculteurs qui le souhaitent d'apprendre à maîtriser les techniques de reproduction de ce poisson.

Plusieurs voies d'intensification agroécologiques sont par ailleurs en cours de test chez les pisciculteurs : apports de fertilisants dans les

étangs de service pour améliorer la production d'alevins et culture de riz inondé dans les étangs barrages, sur le modèle de ce qui est pratiqué en Afrique de l'Ouest. Un partenariat avec le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) a permis la mise à disposition de trois étangs et de bacs à la station piscicole de Bertoua. Ils ont servi de site d'expérimentation et de production



d'alevins de tilapia, d'hétérotis et de carpe commune. Ils ont aussi été utilisés pour des formations pratiques.

L'accompagnement des processus de structuration des groupements

(Groupes d'Initiative Commune -GIC - et coopératives) s'est poursuivi, en collaboration avec le MINEPIA. Après plus de trois ans d'exercice, trois GIC ont décidé de s'associer au sein de l'Union des Pisciculteurs Paysans de l'Est, créée au mois d'août 2020. Ils organisent notamment des séances de travail collectif tournantes entre les villages, ce qui leur permet d'achever rapidement la plupart des aménagements.

Enfin, comme l'année précédente, une foire piscicole a été organisée à Bertoua par l'équipe projet, avec le soutien du MINEPIA et des autorités locales. Malgré la pandémie, plus de 300 visiteurs ont fait le déplacement et la radio et la télévision nationale ont donné un large écho à l'évènement. A cette occasion, de nombreuses personnes ont manifesté leur intérêt pour la pisciculture et sollicité un accompagnement pour se lancer dans l'activité.

De l'intérêt de l'existence d'un groupe local de pisciculteurs

De façon atypique par rapport à l'approche habituelle de l'APDRA, qui privilégie le travail avec des groupes locaux de producteurs, certains pisciculteurs formés dans la région Est sont éparpillés dans un grand nombre de villages. A Daïguéné, dans la commune de Mandjou, l'un de ces pisciculteurs isolés a aidé successivement son beau-frère puis un autre producteur à construire leurs propres étangs barrages pour pouvoir se lancer dans l'activité piscicole. Malheureusement, les aménagements construits présentaient des défauts de conception plus ou moins importants qui ont ensuite pu, dans une certaine mesure, être corrigés par l'équipe projet. Cette initiative illustre l'intérêt de former des groupes locaux de pisciculteurs plutôt que des individus isolés géographiquement. Le développement de l'activité repose alors sur plusieurs personnes, ce favorise sa pérennité : elles peuvent mettre en commun du matériel ou des services, mais aussi mutualiser leurs connaissances et leurs savoir-faire, ce qui

limite le risque d'erreur dans la conception des aménagements et dans la pratique de l'élevage.

Le cas de Daïguéné reste cependant remarquable de par le fait que l'un des pisciculteurs qui s'est lancé n'est pas un très gros producteur agricole et a employé tout l'argent de sa récolte de maïs pour investir dans son étang (500 000 FCFA pour aménager environ 40 ares).





CHIFFRES CLÉS

- ◆ 256 pisciculteurs accompagnés, dont 100 pisciculteurs en production
- ◆ Une organisation départementale de producteurs accompagnée
- ◆ Une production de poisson estimée à 7 tonnes

En République du Congo, le développement de la pisciculture initié dans les années 1950 n'a jamais réellement décollé du fait, d'une part, de l'instabilité politique qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1990 et, d'autre part, de l'absence de référentiels techniques performants et accessibles aux petits exploitants. Pourtant, l'intérêt des producteurs agricoles pour cette activité est très fort et les potentialités de développement sont réelles, car les conditions agro-climatiques et hydrographiques sont très favorables.

Depuis 2016, l'APDRA et l'ONG congolaise FPGR (Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux) appuient conjointement l'émergence d'une filière piscicole familiale à visée commerciale dans les départements de la Bouenza, du Pool et, plus récemment, de la Lekoumou.



Projets

- Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole au Congo - Phase 2 (RECAFIP 2) Avr. 2020 - Avr. 2024
- Composante Congo du Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFIP) Juil. 2019 - Juin 2022

Localisation

- Départements de la Bouenza, du Pool et de la Lekoumou

Financements

- Agence Française de Développement (AFD)
- Union Européenne (UE)

Partenaires techniques et institutionnels

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche

La phase 1 du projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole au Congo s'est achevée en avril 2020 et la phase 2 a immédiatement pris la relève. Cependant, l'épidémie de Covid 19 a fortement ralenti la poursuite des activités.

Des actions de sensibilisation visant à présenter le projet ont malgré tout pu être menées dans de nouvelles zones d'intervention potentielles : districts de Nsiaki, Kingoué, Boko Songho dans le département de la Bouenza, district de Sibiti dans la Lekoumou et districts de Mbanza Ndounga, Kinkala, Loungui et Loumo dans le département du Pool. De nombreux producteurs agricoles ont manifesté leur intérêt pour la pisciculture et une centaine d'entre eux ont exprimé leur souhait de se lancer dans l'activité. Fin 2020, une cinquantaine de producteurs avaient déjà bénéficié d'une visite de site et l'élaboration de leurs plans d'aménagement était en cours. Notons qu'au cours de ce



travail, un accent particulier a été mis sur l'implication des femmes, avec des actions de sensibilisation spécifiques.

L'accompagnement des pisciculteurs installés lors de la première phase du projet s'est poursuivi, en ciblant plus particulièrement l'amélioration des techniques piscicoles. La plupart de ces pisciculteurs n'ont en effet pour l'instant réalisé qu'un ou deux cycles de production et ont encore besoin d'appui-conseil pour pouvoir améliorer leur production.

Un travail d'accompagnement de la Fédération des Pisciculteurs de la Bouenza, créée lors de la phase 1 du projet, a aussi été mené. L'objectif est de lui permettre d'améliorer la visibilité et la représentation des groupements de pisciculteurs en son sein.

En parallèle, l'équipe projet a poursuivi son travail de formation et de sensibilisation des autorités locales et des cadres et techniciens du FPGR, afin de leur permettre de toujours mieux s'approprier la démarche et les techniques mises en œuvre.

Une piscicultrice pionnière

Jeannette Babangoudilamio est agricultrice à Boko-Songho, dans le département de la Bouenza. Elle s'est initiée à la pisciculture en 2008 mais l'aventure s'est vite terminée par manque de suivi technique et d'alevins.

La situation de Maman Babangoudilamio, comme on l'appelle dans son village, a changé il y a 1 an, le jour où l'animatrice du projet, spécialisée dans l'approche genre, est passée à Boko-Songho. Les longues conversations entre Maman Babangoudilamio et l'animatrice ont abouti à des discussions avec M. Babangoudilamio pour lui demander de céder des terres à sa femme et lui permettre ainsi de sécuriser son investissement. Aujourd'hui, accompagnée par l'équipe projet, Maman Babangoudilamio a pu curer ses anciens étangs, reprofiler les digues et aménager des systèmes de vidange. Sa première pêche lui a permis de produire 90 kg de poisson dans un étang de 20 ares, ce qui correspond à un rendement de 450 kg/ha/an, tout à fait satisfaisant pour une première production.





CHIFFRES CLÉS

- ◆ 873 pisciculteurs accompagnés, dont 730 pisciculteurs en production
- ◆ Une organisation inter-régionale de producteurs accompagnée
- ◆ Une production de poisson estimée à 1429 tonnes

La forte demande de poisson, impossible à combler par la pêche locale, a entraîné une nette hausse des importations, et notamment de tilapia d'élevage en provenance de pays asiatiques. Pourtant, le poisson local de pisciculture, de par sa qualité et sa fraîcheur, est de loin préféré au poisson importé.

A l'échelle du pays, la pisciculture reste encore peu pratiquée, mais dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, la dynamique de pisciculture accompagnée pendant près de deux décennies par l'APDRA est localement connue et continue de se développer. Dans un contexte de vieillissement et d'assèchement des plantations de cacao, jusqu'ici principales sources de revenus des paysans de ces zones, le développement de la production piscicole représente en effet une réelle opportunité pour diversifier les activités des ménages. La pisciculture pratiquée participe aussi à l'intensification durable des territoires en permettant un meilleur usage de l'eau.



Projets

- Composante Côte d'Ivoire du Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) / Juil. 2019 - Juin 2022
- TiLo (Développement de l'offre de Tilapia Local par la pisciculture familiale) / Juil. 2018 - Juin 2021
- Cocoa4Future (Durabilité des systèmes de production et dynamiques nouvelles du secteur cacaoyer) / Mai 2020 - Fév. 2025

Localisation

- Régions du Centre-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Ouest

Financements

- Agence Française de Développement (AFD)
- Union Européenne (UE)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et Fondation de France dans le cadre du programme PAFAO (Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest)
- Fondation AnBer

Partenaires techniques et institutionnels

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI)
- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad)
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)
- ISTOM - Ecole Supérieure d'Agro-Développement International
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG)



Parmi les 873 familles de pisciculteurs accompagnées, 621 sont suivies directement par l'APDRA et 252 sont accompagnées par des pisciculteurs expérimentés, eux-mêmes suivis et formés par l'équipe projet. En 2020, la production piscicole de l'ensemble des zones d'intervention a été estimée à près de 1 429 tonnes, dont plus de la moitié de tilapias (55%), les deux autres espèces élevées étant l'hétérotis (30%) et le silure (15%).

Dans un objectif d'intensification agroécologique de la production, le potentiel de plusieurs innovations techniques, mises en place par des pisciculteurs, a été étudié : nouvel ouvrage de vidange, association de nouvelles espèces de poissons, fabrication d'aliments locaux avec une extrudeuse, etc. Ce travail doit se poursuivre en collaboration avec le

Centre de Recherche Océanographique d'Abidjan.

Sur le plan de la commercialisation, le travail de structuration et d'organisation de l'offre, entamé depuis maintenant plusieurs années, s'est poursuivi : établissement de règles de vente (critères de fixation des prix, organisation calendaire des ventes, partage du poisson entre commerçantes, etc.), gestion des contrats avec les associations de commerçantes, développement de services (publicité, réseaux sociaux), etc.

Par ailleurs, avec l'appui de l'APDRA, les 22 groupements de pisciculteurs accompagnés ont finalisé la création de l'Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI).

Un projet de recherche : Cocoa4Future

Le projet Cocoa4Future, porté par le Cirad en collaboration avec l'ISTOM et l'Université UJLoG de Daloa, a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la durabilité des exploitations cacaoyères tout en préservant l'environnement. L'APDRA y a été associée car la pisciculture pratiquée au sein des plantations de cacaoyers a été identifiée comme l'un des leviers possibles de durabilité de ces exploitations familiales. Au cours de l'année 2020, l'APDRA a travaillé à la mise en place des bases de la recherche-action : identification de pratiques innovantes, démarrage d'une étude du comportement des nappes phréatiques superficielles et démarrage d'une étude de l'éco-toxicologie des milieux de production piscicole.



Une présidente appréciée

Odette Bayala est une piscicultrice chevronnée qui possède aujourd'hui 3 étangs barrages et 6 étangs en dérivation. Depuis 2016, elle est présidente de la SCOOPS (Société Coopérative Simplifiée) Ekwélyo, qui regroupe les pisciculteurs de la zone de Soubré. A ce titre, elle a impulsé la mise en place de nombreux services aux membres : appuis technique et scientifique, formations, mise à disposition de matériel, négociation avec les partenaires commerciaux, etc.



En octobre 2020, une crue exceptionnelle, due à une pluie torrentielle, a endommagé les digues de 3 de ses étangs et emporté ses poissons alors qu'ils étaient sur le point d'être vendus. Face à cette catastrophe, les pisciculteurs de la coopérative se sont spontanément mobilisés pour réparer bénévolement ses digues, marquant ainsi leur reconnaissance à Madame Bayala pour son implication dans la coopérative. Grâce à leur intervention, elle a pu reprendre rapidement ses activités piscicoles.



CHIFFRES CLÉS

- ◆ 969 pisciculteurs accompagnés en Guinée Forestière et Haute Guinée
- ◆ Une organisation régionale de producteurs accompagnée en Guinée Forestière
- ◆ 7 zones d'intervention potentielle identifiées en Guinée Maritime

Située sur la côte ouest africaine, la Guinée est considérée comme le « château d'eau » de la sous-région et est dotée d'un capital naturel exceptionnel. Cependant, l'insécurité alimentaire y est de plus en plus prégnante et la population des zones rurales souffre d'un fort déficit en protéines animales. Avant les années 2000, les tentatives de développement de la pisciculture avaient régulièrement échoué du fait, notamment, de l'inadéquation entre les modèles proposés et le contexte agro-socio-économique des producteurs.

En Guinée Forestière, à partir de 1999, l'APDRA a accompagné l'émergence d'une pisciculture paysanne novatrice et réussie, non seulement du point de vue technique, mais aussi sur le plan économique et social. En Guinée Maritime, il n'existe pas de référentiel piscicole validé mais le potentiel piscicole et la demande sont importants. En 2020, une première action pilote de développement de la pisciculture a donc été initiée.



Projets

- Projet de développement de la Pisciculture Commerciale Familiale en Guinée (PISCOFAM) Composantes 1 & 2 / Déc. 2019 - Déc. 2023

Localisation

- Régions de Guinée Forestière, Haute Guinée et Guinée Maritime

Financements

- Agence Française de Développement (AFD)
- Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM) et pisciculteurs (valorisations)

Maitrise d'ouvrage

- Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM), déléguée à l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)

Partenaires techniques

- Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)
- Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Association d'Appui à la Promotion de la Pisci-riziculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID)
- Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM)
- Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture)
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB)
- Institut National de la Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)

En Guinée Forestière, au cours de cette première année de mise en œuvre du projet, les bases du travail de renforcement des organisations professionnelles de la filière piscicole ont été posées, avec un état des lieux des 17 Unions de groupements de pisciculteurs qui composent la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF), complété par un bilan des services rendus aux membres et un plan d'appui organisationnel. Des formations des instances dirigeantes ont aussi été organisées et la Fédération a été appuyée pour l'élaboration de son plan stratégique. Un travail sur la structuration des commerçantes de poisson frais a par ailleurs été initié. Un bilan des appuis antérieurs a été réalisé et une étude sur la commercialisation et la consommation est en préparation.

Un état des lieux, réalisé dans 137 villages précédemment appuyés par l'APDRA et ses partenaires, a permis d'en sélectionner 91 qui bénéficieront à nouveau d'un accompagnement technique. Ce dernier prend différentes formes en fonction des cas : mise à disposition d'un animateur

conseiller piscicole, parrainage par un pisciculteur expérimenté ou formation de pisciculteurs relais. La sélection de nouveaux villages d'intervention, n'ayant jamais bénéficié d'un appui, était en cours fin 2020.

Enfin, pour répondre à la demande de certains pisciculteurs désireux d'intensifier leur production, plusieurs activités de recherche-action sont en cours de définition, selon une approche impliquant conjointement les pisciculteurs, les techniciens de l'APDRA et de ses partenaires et les chercheurs du Cirad et de ses partenaires.

En Guinée Maritime, l'action pilote menée dans le cadre de la composante 2 du projet vise à proposer des référentiels piscicoles adaptés aux conditions locales. Dans cette région,

les modèles piscicoles envisageables diffèrent en effet de ceux en place en Guinée Forestière. Après une première phase de montage de l'équipe et de formation, un diagnostic approfondi des potentialités d'intervention a été initié. Un état de lieux des informations existantes a été dressé et un premier repérage des initiatives piscicoles a été effectué. 7 zones d'intervention ont été identifiées, dont 3 le long du littoral, caractérisées par la présence de mangroves et de périmètres rizicoles, et 4 dans le piémont du Fouta Djallon, a priori propices à l'installation d'étangs barrages et d'étangs en dérivation. Des études de cas sont en cours afin de mieux comprendre les dynamiques de ces zones et de co-construire, avec les producteurs, des référentiels technique adaptés.



Aina Doualamou, piscicultrice du village de Yalakpalé

Aina Doualamou a construit son premier étang barrage avec son mari mais le couple s'est ensuite séparé. Elle a décidé de poursuivre malgré tout dans la pisciculture et a construit un second étang barrage, actuellement en cours d'achèvement ; « J'ai déjà mis la terre, il reste la construction du moine ». Elle témoigne de l'intérêt de la pisciculture pour sa famille : « Grâce à la pisci-riziculture, voilà sept ans que je ne mange plus le riz importé. Quand je mets en valeur mon bas-fond, je gagne en riz et en poisson. Du côté riz, je récolte 10 sacs : ces 10 sacs couvrent nos besoins pendant les deux saisons (pluvieuse et sèche) et je peux même en vendre. Du côté poisson, la dernière pêche m'a rapporté 800 000 francs guinéens [environ 70 euros], avec lesquels j'ai acheté quatre sacs de ciment pour la construction de la semelle et de la chaîne de buses de mon second étang. »

Aina souhaite construire un troisième étang barrage mais un litige foncier l'oppose pour le moment à une autre famille pour la mise en valeur du bas-fond concerné.





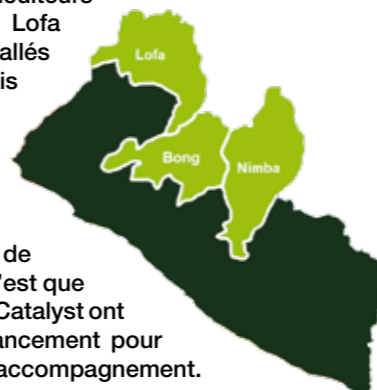
CHIFFRES CLÉS

◆ 1 état des lieux de l'activité piscicole réalisé



Le contexte agroécologique du Libéria est hautement favorable à la pratique de la pisciculture, mais cette activité reste peu développée. En 2004, environ un millier de petits agriculteurs familiaux produisaient de petites quantités de poisson réservées à leur propre consommation.

De 2010 à 2013, l'APDRA et son partenaire Catalyst Liberia Inc. ont mis en œuvre un premier projet de développement visant à proposer une pisciculture en étang barrage adaptée aux petites exploitations familiales, sur le modèle de celle proposée en Guinée et en Côte d'Ivoire. 143 agriculteurs des comtés de Bong, Lofa et Nimba ont été installés et 32 ha d'étangs mis en eau. A la suite de cette intervention, la dynamique piscicole est restée importante et le nombre de pisciculteurs a continué de croître. Cependant, ce n'est que fin 2019 que l'APDRA et Catalyst ont obtenu un nouveau financement pour pouvoir poursuivre leur accompagnement.



Projets

Enhancing smallholder fish farming by agro-ecological intensification and integration into inclusive commercial value chain (FishLib)
Déc. 2019 - Déc. 2023

Localisation

Comtés de Bong, Lofa et Nimba

Financements

Union Européenne (UE)

Partenaires techniques et institutionnels

Catalyst Liberia Inc.
National Fisheries and Aquaculture Authority (NaFAA)



Du fait de la pandémie de Covid 19, les activités n'ont réellement pu démarrer qu'au second semestre de l'année 2020, avec le recrutement puis la formation de 12 animateurs-conseillers piscicoles et 4 superviseurs, pendant les mois de juillet à septembre.

Un état des lieux de l'activité piscicole dans la zone d'intervention a aussi été réalisé. Il a permis de recenser 236 pisciculteurs en activité, pour la plupart installés lors du précédent projet de développement mis en œuvre par l'APDRA et Catalyst. La majorité d'entre eux disposent de deux étangs piscicoles : un étang barrage destiné au grossissement des poissons et un étang de service, de taille plus réduite, pour la production d'alevins et le stockage. Leur niveau de production est encore inférieur aux capacités de production mais malgré cela, de nouveaux pisciculteurs s'installent régulièrement avec l'aide de leurs pairs et l'activité continue d'essaimer. Cette dynamique a été remarquée dans 8 villages différents et témoigne de l'intérêt accordé à

la pisciculture. A la fin du mois de novembre, sur la base des données récoltées sur le terrain, un atelier de sélection des zones d'intervention a été organisé avec l'ensemble des partenaires du projet. 52 zones, regroupant 64 villages au total, ont été présélectionnées.

Sur le plan de la structuration professionnelle, l'état des lieux

a montré que certains groupes locaux de pisciculteurs mis en place lors de la précédente intervention sont toujours actifs. Il existe aussi une union régionale ainsi qu'une fédération au niveau national. Un diagnostic plus approfondi de toutes ces structures est prévu afin de déterminer précisément les actions à mener avec elles.



Un bel exemple de promotion sociale

James Gokerteh est pisciculteur à Warta, village du district de Panta, dans le comté du Bong. Il s'est lancé dans la pisciculture en 2010, avec l'appui de l'APDRA, et il est désormais connu comme l'un des meilleurs pisciculteurs de son village. Aujourd'hui respecté de tous, il est pourtant parti de rien. Fils d'un immigré, il n'avait pas de terre familiale et a travaillé pendant longtemps comme manœuvre agricole. Intéressé par la proposition de l'APDRA, il a décidé de s'acheter une parcelle de bas-fonds en investissant l'argent qu'il avait initialement épargné pour la construction d'une maison. Très vite, les nouvelles des résultats de ses pêches ont fait le tour du village et même au-delà !

Il produit des tilapias de 500 g et reçoit régulièrement des visites de projets, de bailleurs et de personnes intéressées par la pisciculture. Pour améliorer sa production, il fertilise ses étangs. Pour cela, il utilise du son de riz qu'il récupère auprès d'un moulin, en échange de coups de main occasionnels. Il s'occupe également gratuitement d'une porcherie

installée sur les berges de son étang, afin d'en récupérer le lisier. Grâce à ses revenus piscicoles, il a acheté une nouvelle parcelle et y a construit sa maison, qu'il présente fièrement aux visiteurs.





CHIFFRES CLÉS

- ◆ 375 pisciculteurs accompagnés, dont 230 pisciculteurs en production
- ◆ Près de 140 000 alevins de carpe produits par 54 alevineurs

A Madagascar, le poisson est une denrée peu disponible : la consommation annuelle de produits halieutiques est globalement faible, aux alentours de 5,5 kg/habitant en 2016 d'après la FAO, et le prix du poisson est élevé pour les ménages. Dans le but de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables, l'APDRA appuie le développement de la pisciculture paysanne dans ce pays depuis près de 15 ans.

Sur la Côte Est, l'association a tout d'abord soutenu le développement d'une pisciculture en étang barrage, sur l'exemple de celle qu'elle appuie actuellement sur le continent africain. Aujourd'hui, en s'inspirant de ce qui se fait sur les Hauts Plateaux malgaches (voir pages 26-27), l'équipe technique du projet et les pisciculteurs travaillent ensemble à la mise en place de systèmes piscicoles innovants intégrant à la fois étangs et parcelles rizicoles.



Projets

Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (PADPP) - Phase 3 / Mai 2018 - Oct. 2021

Localisation

Région Atsinanana

Financements

Agence Française de Développement (AFD)
Région Normandie
Fondation Lord Michelham of Hellingly

Partenaires techniques et institutionnels

Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPi)
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)



Dans la région Atsinanana, les producteurs agricoles pratiquent la pisciculture soit en étang barrage, soit en rizière, soit en associant ces deux espaces. Le développement de la pisciculture en rizière fait suite à des visites de pisciculteurs de la Côte Est auprès de rizipisciculteurs des Hauts Terres, en 2017. Il a ensuite fallu deux ans de réflexion et de tests avec les producteurs pour confirmer la faisabilité et la rentabilité de cette proposition technique. Aujourd'hui, elle est plus que plébiscitée : en 2020, sur les 70 nouveaux pisciculteurs installés, 54 % pratiquent uniquement la pisciculture en rizière.

Cette évolution est allée de pair avec le développement de l'élevage de la carpe commune, qui est devenue la principale espèce élevée, en étang barrage comme en rizière. Pour faire

face à la demande, les producteurs d'alevins de carpe ont fait l'objet d'un accompagnement rapproché : au nombre de 9 en 2018, ils étaient 54 en 2020 et leurs performances techniques se sont nettement améliorées. L'élevage du tilapia, initialement à la base du référentiel piscicole proposé par l'APDRA, est passé quant à lui à la seconde place. Il reste toutefois bien présent car il apporte un complément de production intéressant, même en l'absence de prédateur et de sexage manuel permettant de limiter le surplus d'alevins. Les tilapias obtenus sont de petite taille mais bien valorisés sur les marchés villageois et par l'autoconsommation. Par ailleurs, des travaux d'adaptation des techniques de reproduction du gourami géant (*Osphronevus goramy*) et de l'hétérotis ont été menés afin de permettre aux pisciculteurs de la Côte Est de devenir autonomes pour la production de ces espèces.

En 2020, du fait de la pandémie de Covid 19, les activités d'appui à l'interprofession, reposant notamment sur l'organisation d'ateliers et de

tables rondes, n'ont pas pu être menées comme prévu. Sur le plan institutionnel, en revanche, les actions de plaidoyer se sont poursuivies pour répondre aux préoccupations des producteurs par rapport aux vols de poissons. Ce travail de longue haleine, porté par l'APDRA et ses partenaires à l'échelle de Madagascar, a participé à la mise en place d'outils légaux visant à sécuriser la production : cartes de pisciculteur et carnets de vente.



Une activité qui change la vie

Vitalahy Pascal s'est lancé dans la pisciculture en 2019. Très rapidement, il a été convaincu par les résultats obtenus : « Avant ça je ramenaient 30 mains de banane à Vatondry, qui me rapportaient 15 000 Ar [3,5 euros], ce qui ne représentait pas grand-chose... En plus, je ne pouvais pas continuer à transporter des bananes sur mon dos, j'étais trop faible et je risquais de finir alité. Maintenant, avec 4 kg de poisson, je gagne 40 000 Ariary [10 euros] et le voyage est vraiment plus facile ». De plus, le riz pousse mieux, selon lui, dans les parcelles où il a mis du poisson : « les feuilles sont plus vertes et le riz est plus haut ».

Il dispose aujourd'hui d'un petit étang barrage de 7 ares, complété de

12 ares de rizières empoissonnées. Il a été formé à la production d'alevins de carpe et, en octobre 2020, il avait déjà obtenu 10 500 alevins de deux de ses 4 génitrices. Pour la campagne 2020-2021, il espère pouvoir dégager un bénéfice de près de 3 millions d'Ariary [750 euros].

En septembre 2020, à l'occasion d'une visite du gouverneur de la région Atsinanana et de représentants de la coopération décentralisée Atsinanana-Normandie, Vitalahy Pascal a effectué une démonstration de reproduction de la carpe en rizière. Fort de sa réussite, il a aussi tenu à témoigner dans une vidéo disponible sur la chaîne Youtube de l'APDRA.



Madagascar Hautes Terres



CHIFFRES CLÉS

- ◆ 3 413 rizipisciculteurs accompagnés, dont 829 producteurs d'alevins de carpe
- ◆ 9 organisations de producteurs accompagnées
- ◆ Une production de poisson estimée à 50 tonnes

Sur les Hautes Terres de Madagascar, l'APDRA travaille avec les petits producteurs familiaux pour développer l'élevage de poissons en rizières, ou rizipisciculture. C'est une activité pratiquée depuis plusieurs siècles dans cette zone, mais son potentiel de développement reste considérable, que ce soit par l'amélioration des techniques piscicoles mises en œuvre ou par l'augmentation du nombre de rizipisciculteurs.

L'action de l'APDRA porte notamment sur l'amélioration de la disponibilité en alevins de carpe commune (*Cyprinus carpio*), principale espèce commercialisée par les rizipisciculteurs. Afin de lever les contraintes du système d'approvisionnement en place au début des années 2000 (nombre limité de producteurs d'alevins, entraînant un coût de l'alevin élevé et des difficultés d'approvisionnement des zones enclavées), l'association soutient la mise en place de petites unités de production d'alevins de carpe en rizière, dites « écloséries paysannes ».



Projets

- Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM)
- Composante A / Août 2017- Août 2021
- Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (PADPP) - Phase 3 / Mai 2018 - Oct. 2021

Localisation

- Régions Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Itasy et Vakinankaratra

Financements

- Ministère de la Coopération Economique et du Développement Allemand (BMZ), mis en œuvre par la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
- Agence Française de Développement (AFD)
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Région Nouvelle Aquitaine

Partenaires techniques et institutionnels

- Direction d'Appui au Développement de l'Aquaculture (DDA)
- Services Régionaux Pêche et Aquaculture (SRPA) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa et de Miaryarivo
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)
- Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA)
- Fikambanana Fampivoarana ny TAntsaha (FIFATA)
- Association pour la promotion de l'agriculture familiale



La stratégie de densification, basée sur l'approche dite de « recherche co-active de solutions », visant à favoriser l'expression des problèmes et la recherche de solutions au sein de groupes locaux de producteurs, a permis d'augmenter de près de 60 % le nombre de rizipisciculteurs accompagnés par l'APDRA en 2020. Cependant, les mauvaises conditions climatiques n'ont pas permis à la production de suivre. Au cours de cette année, l'impact du changement climatique s'est en effet fortement fait sentir : le démarrage de la saison des pluies avec deux mois de retard, la baisse du niveau global des précipitations et la hausse sensible de la température de l'eau ont fortement perturbé la production d'alevins de carpe, qui a lieu à cette

saison. Le manque d'alevins et le raccourcissement de la saison des pluies se sont ensuite répercutés sur la production globale de poisson.

Pour permettre aux exploitations d'être plus résilientes face à ces évolutions, divers travaux sont en cours : recherche-action pour parvenir à retarder la période de reproduction de la carpe, mise en réseau des producteurs d'alevins et des rizipisciculteurs pour optimiser le marché des alevins, organisation de concertations et de travaux collectifs afin de permettre un meilleur accès à l'eau (amélioration de la gestion de l'eau, protection des sources, renforcement des digues, etc.), accompagnement des pisciculteurs pour mieux sélectionner les parcelles par rapport au risque de sécheresse et, enfin, sensibilisation du grand public à la nécessité d'une meilleure protection des bassins versants.

Parallèlement à cela, les activités de formation technique des pisciculteurs et d'appui-conseil se sont poursuivies sur le terrain, plus ou moins limitées

par les restrictions liées à la crise sanitaire. L'activité pilote de conseil aux exploitations familiales, initiée en région Itasy, a par ailleurs permis de démontrer l'utilité de cette approche pour optimiser la production piscicole sur le plan économique.

Enfin, concernant l'appui au développement de la chaîne de valeur du poisson de pisciculture, diverses actions ont pu être menées : diffusion des résultats du diagnostic de la chaîne de valeur, mise en place d'outils de traçage des ventes de poisson pour faire face aux vols, appui à la commercialisation du poisson en partenariat avec l'organisation de producteurs FIFATA, etc.



Mieux s'organiser pour faire face à la crise sanitaire

Razafimahandry Norbert, président de la petite association de producteurs Fiombantsoa III (Amoron'i Mania), témoigne de la façon dont lui et ses pairs se sont organisés face à la crise sanitaire.

« Notre association compte 25 pisciculteurs. Cette année, la période de la récolte de poissons grossis a coïncidé avec celle de l'urgence sanitaire et nous avons eu peur de ne pas arriver à vendre toute notre production. Nous avons alors décidé d'utiliser l'annuaire distribué par l'APDRA, qui contient les numéros de téléphone des commerçants de poissons installés à Ambositra, la capitale régionale. Nous avons contacté ces commerçants et convenu avec eux de la quantité, du prix du poisson et de la date de livraison. Cette organisation nous a permis d'éviter une arrivée massive de poissons sur le marché, qui aurait fait baisser les prix. En outre, cela a donné le temps aux commerçants de préparer le pesage des poissons et la somme à payer, ce qui nous a évité une longue attente qui aurait été compliquée

à gérer au vu des restrictions de circulation. Ce nouveau fonctionnement avec les commerçants a eu de bons résultats et n'engage que quelques dépenses supplémentaires en crédit téléphonique. Si la quantité de poissons vendus par l'association en 2019 était de 280 kg, elle a atteint 500 kg cette année ! »



Gouvernance et réseaux

L'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.

Le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale pour 2 ans. Il était constitué de 7 membres en décembre 2020.

Le comité scientifique est composé de 2 membres. Il a pour objectif de conseiller le Conseil d'Administration. En lien avec le pôle scientifique et technique du siège, il est impliqué dans l'animation de la réflexion autour des questions techniques transversales et des orientations de la recherche-action.

9 chargés géographiques bénévoles ont pour rôle d'appuyer les équipes opérationnelles dans l'orientation des projets et de veiller à ce que les actions menées par l'association soient en conformité avec les missions qu'elle s'est assignée.

6 responsables d'antennes régionales, en France, représentent l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

5 responsables d'antennes pays, implantés dans certains pays d'intervention, représentent l'association au niveau national et facilitent la mise en œuvre des actions.

Pour des actions spécifiques (traduction, maintenance informatique, etc.) et pour le fonctionnement des différents organes mentionnés ci-dessus, l'APDRA mobilise un réseau d'une vingtaine de bénévoles.



Implication de l'APDRA dans les réseaux associatifs

Le Groupe initiatives (Gi) est un collectif créé en 1993 qui regroupe 13 associations professionnelles de solidarité internationale qui ont fait l'hypothèse « *qu'[elles] progresseraient mieux ensemble que séparément et qu'[elles] peuvent dépasser [leurs] différences et [leurs] concurrences en se fixant des défis communs et des enjeux partagés* ».

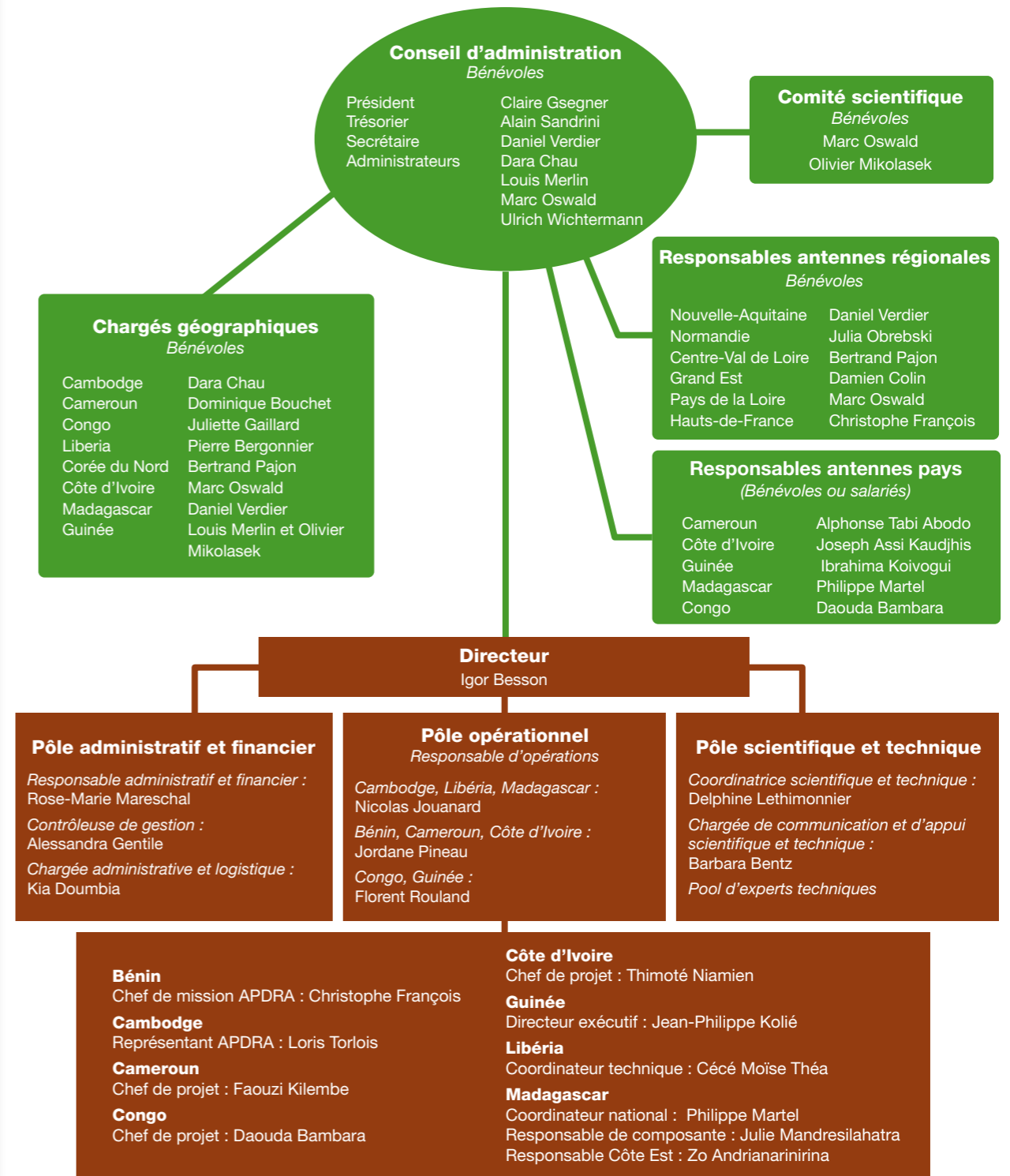
Coordination SUD pour « Solidarité-Urgence-Développement » (C-SUD) est un collectif né en 1994 qui vise à rassembler et agir pour la solidarité internationale en promouvant la réduction de la pauvreté, des inégalités et des injustices. C-SUD comprend plus de 170 ONG françaises adhérentes directes ou via l'un des six collectifs, dont le Gi.

Le **F3E** est un réseau français également créé en 1994, dédié à la qualité, en terme de méthode de travail, des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée. Il a 82 membres, en majorité des ONG, mais aussi des collectivités territoriales et des opérateurs publics territoriaux, une vingtaine de collectifs, trois fondations et un syndicat.

Enfin, le réseau **Sarnissa** (Sustainable Aquaculture Research Networks for Sub-Saharan Africa) est un réseau d'échange et de partage réunissant les principaux acteurs travaillant au développement de la pisciculture en Afrique.



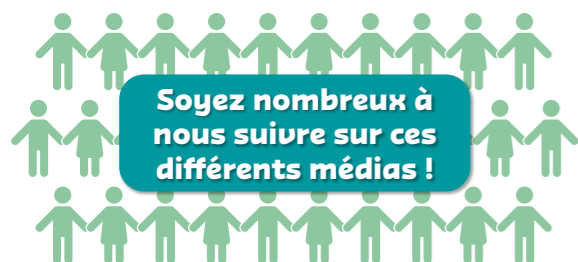
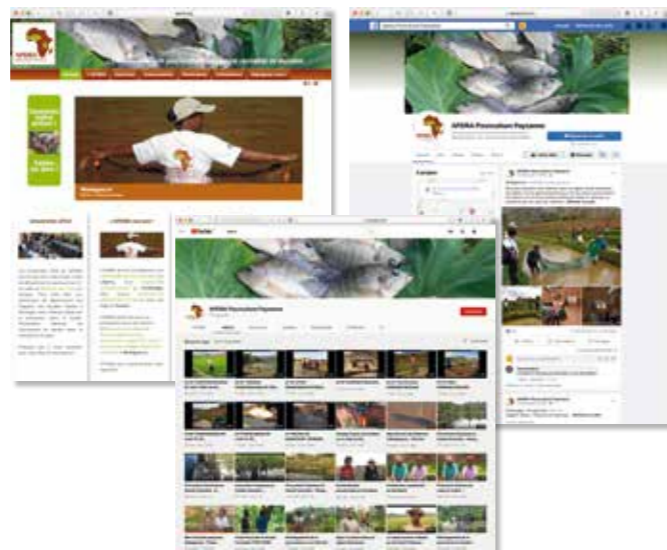
Organigramme de l'APDRA au 31 décembre 2020



Site internet et réseaux sociaux

Le site internet de l'APDRA a été entièrement relooké en 2020 et possède maintenant une version anglaise.

Depuis cette année, les pages Facebook et LinkedIn de l'APDRA sont alimentées chaque semaine avec des nouvelles du terrain. Des vidéos sont aussi postées régulièrement sur la chaîne Youtube de l'association.



Documents de communication de l'APDRA

Chaque année, l'APDRA diffuse auprès de ses membres des lettres d'information destinées à leur faire connaître les activités en cours. L'APDRA distribue également aux pisciculteurs et à ses membres le calendrier de l'association.

A Madagascar et, depuis 2020, en Côte d'Ivoire, l'association édite des bulletins d'information sur l'activité piscicole. Ils sont distribués sur place en version papier, mais aussi consultables en ligne sur la page Facebook de l'APDRA.



La communication autour du Covid 19 à Madagascar



Les équipes de l'APDRA à Madagascar ont élaboré et diffusé une plaquette d'information expliquant la façon dont le virus se propage et indiquant les mesures à prendre pour le stopper. Pour pallier la diminution des sorties des animateurs-conseillers piscicoles sur le terrain, des émissions radio et des vidéos techniques ont aussi été réalisées et diffusées. Enfin, des masques, des savons et un bidon ont été distribués à chaque groupe de pisciculteur pour permettre le respect des gestes barrières lors des réunions, mais aussi lors des pêches qui sont très souvent réalisées collectivement.



Les comptes de l'exercice 2020 de l'APDRA Pisciculture Paysanne ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet Michel CREUZOT. Cette dernière a pu certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Produits par origine (en milliers d'euros)

	2020	2019
Produits liés à la générosité du public	5,7	2,9
Prestations de service	11,2	25,7
Financements privés	424,0	174,5
Produits non liés à la générosité du public	435,2	200,2
Subventions et autres concours publics	1 283,5	6 691,9
Autres produits	27,9	11,3
Utilisation des fonds dédiés	6 747,7	1 937,2
TOTAL des PRODUITS	8 499,9	8 843,4

Charges par destination (en milliers d'euros)

	2020	2019
Missions sociales à l'étranger	2 540,7	1 886,7
Frais de recherche de fonds	0,0	0,0
Frais de fonctionnement	481,1	254,6
Autres Charges	47,8	37,5
Report en fonds dédiés	5 255,5	6 747,7
TOTAL des CHARGES	8 325,1	8 926,5

Contributions volontaires en nature (en milliers d'euros)

	2020 - 6 mois	2019
Ressources bénévolat	20,4	
Charges bénévolat	20,4	
TOTAL NET	0,0	

En 2020, l'APDRA enregistre un résultat bénéficiaire de 174,8 milliers d'euros, expliqué essentiellement par le démarrage de nouveaux projets en Guinée, Liberia, Bénin et Congo, ce qui se traduit par une croissance du volume d'activité (missions sociales) de 35%.

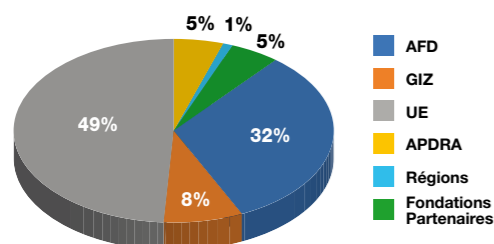
Rapport financier

La structure du siège a été renforcée en 2020, expliquant l'augmentation importante des frais de fonctionnement. Toutefois, une partie significative de ces frais est rechargée sur les projets (frais administratifs forfaitaires et valorisation des ressources humaines dédiées directement et exclusivement aux projets).

En application des nouvelles normes comptables, les contributions volontaires en nature ont été valorisées à compter du 2^{ème} semestre 2020.

Origine des ressources 2020 incluant les fonds dédiés alloués à l'exercice

Les ressources proviennent de subventions obtenues dans le cadre des projets menés dans les pays du Sud.



L'Union Européenne et l'Agence Française de Développement restent les deux principaux bailleurs historiques de fonds ; ils apportent 81 % des ressources utilisables pour 2020. Le solde provient de fonds internationaux (GIZ Allemagne pour un projet à Madagascar), de Fondations, d'Organismes français partenaires sur des projets, des régions Aquitaine et Normandie, et enfin de l'APDRA elle-même par la valorisation de ses ressources internes dédiées directement aux projets.

Bilan en milliers d'euros

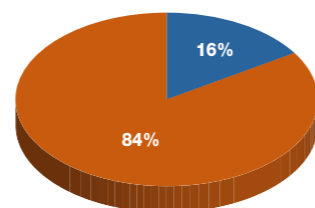
	31/12/2020	31/12/2019
Actif immobilisé	6,0	5,6
Usagers et comptes rattachés	4 765,6	4 845,0
Autres créances	25,1	17,4
Disponibilités	1 303,9	2 311,9
Actif circulant	6 094,6	7 174,3
TOTAL ACTIF	6 100,6	7 179,9
Fonds propres	259,6	84,8
Provision pour risques	0,0	24,2
Fonds dédiés	5 255,5	6 747,7
Dettes financières		0,1
Dettes fournisseurs, fiscales et sociales	585,5	323,2
Passif circulant	6 094,6	7 070,9
TOTAL PASSIF	6 100,6	7 179,9

A l'actif le compte « Usagers » enregistre les créances que l'association a sur ses bailleurs (subventions accordées mais non encore décaissées par ceux-ci).

Au passif le compte « Fonds dédiés » enregistre la part des subventions accordées non encore utilisées.

Les dettes envers les salariés et des tiers augmentent du fait de l'accroissement de la structure du siège et, plus généralement, du fait de la croissance de notre activité.

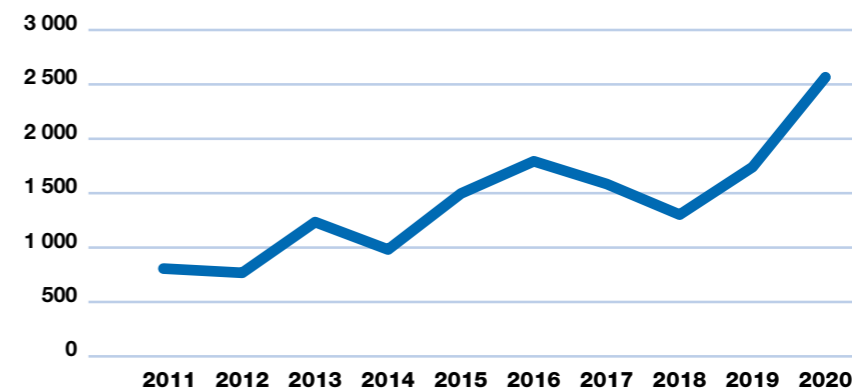
Dépenses 2020 par destination



L'APDRA a consacré 84% de ses dépenses aux projets de développement qu'elle mène sur le terrain dans les différents pays d'intervention. Les frais de fonctionnement sont ceux du siège, avant imputation de ceux affectables directement aux projets.

Activité projets par année et par pays d'intervention

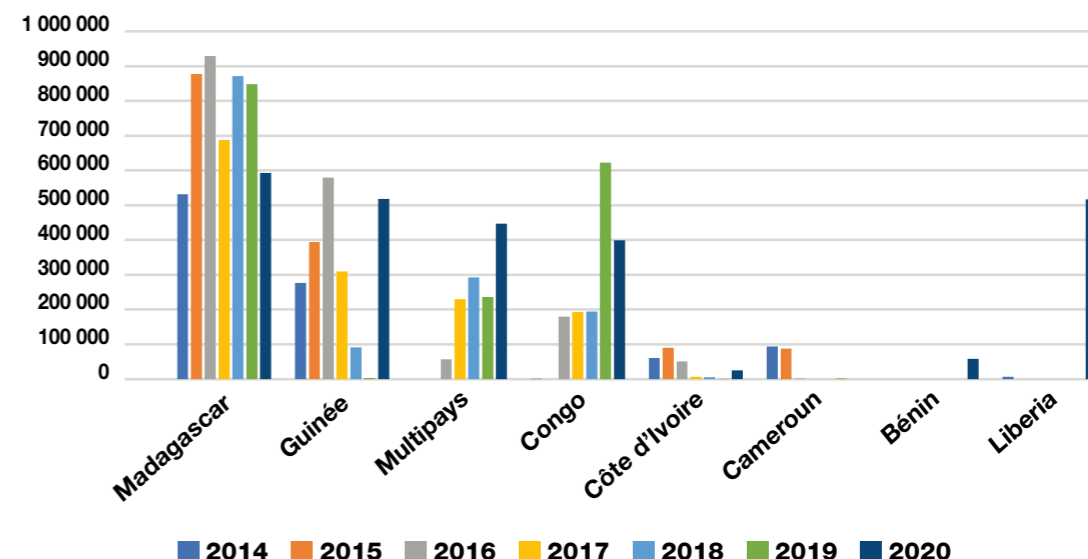
Evolution de l'activité (dépenses projets en milliers d'euros)



Les dépenses engagées dans le cadre des interventions terrain ont significativement augmenté en 2020, conséquence notamment des efforts fournis par le siège, dont la structure a été renforcée, pour trouver de nouveaux projets et de nouveaux financements.

D'une moyenne de 1,6 million d'euros par an dans les années 2015-2019, les dépenses engagées sur les terrains d'intervention sont passées à 2,5 millions d'euros en 2020.

Evolution des dépenses par pays d'intervention



En 2020, l'association intervient à nouveau dans des pays où elle avait déjà conduit des projets (Guinée, Bénin, Liberia) Elle poursuit ses activités à Madagascar et au Congo.

Enfin, via le projet DEFIP financé notamment par l'AFD, elle intervient en Côte d'Ivoire, au Cameroun et dans un nouveau pays : le Cambodge.

L'association conserve la volonté d'étendre le champ de ses interventions prochaines, notamment dans des pays africains anglophones.

LISTE DES PARTENAIRES DU SUD

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Au Bénin

- Association National des Coopératives et Entreprises Piscicoles (ANACEP)
- Interprofession Poissons d'Elevage du Bénin (IPEB)

Au Cameroun

- Union des Pisciculteurs Paysans de l'Est

Au Congo

- Fédération des Pisciculteurs de la Bouenza

En Côte d'Ivoire

- Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI)

En Guinée

- Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)

Au Libéria

- Aquaculture and Inland Fisheries Federation of Liberia (AIFFL)
- Bong County Aquaculture Association (BCAA)

A Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, FIMPIAMA, VFTV, FIFATAM)
- Organisations partenaires du Réseau SOA : Fitarikandro, MVPT, Appafi, Vonisahi

ONG ET ASSOCIATIONS

Au Bénin

- Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)

Au Cambodge

- Trailblazer Cambodia Organization (TCO)

Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)
- Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD)
- Réseau d'Appui au Développement Communautaire (RADEC)

Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

En Côte d'Ivoire

- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)
- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire (APDRACI)

En Guinée

- Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM)
- Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture)
- Association d'Appui à la Promotion de la Pisci-riziculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

Au Libéria

- Catalyst Liberia Inc.

A Madagascar

- Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPI)
- Association des Techniciens de Développement Rural à Madagascar (ATDRM)

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanographique (CRO) de l'Université de Bouaké

En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

A Madagascar

- Centre de formation CEFFEL d'Antsirabe
- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Au Bénin

- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

Au Cambodge

- Fisheries Administration

Au Cameroun

- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
- Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA)

Au Congo

- Direction Générale de l'Aquaculture et de la Pêche du Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et de la Pêche

En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

En Guinée

- Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM)

Au Libéria

- National Fisheries and Aquaculture Authority (NaFAA)

A Madagascar

- Direction d'Appui au Développement de l'Aquaculture (DDA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
- Services Régionaux de Pêche et d'Aquaculture (SRPA) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miaraminavo et de Tamatave
- Région Atsinanana
- Centres de Services Agricoles / Fonds de Développement Agricole (CSA/FDA) du Vakinankaratra, d'Itasy, de Haute Matsiatra et d'Amoron'i Mania

LISTE DES PARTENAIRES DU NORD ET BAILLEURS DE FONDS

ONG ET ASSOCIATIONS

- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)

- Fédération Française d'Aquaculture (FFA)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- La Guilde

COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Centraider
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Coordination SUD
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)
- Groupe initiatives
- Horizons Solidaires
- Multicolor
- Sarnissa

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Agrocampus Ouest
- AgroParisTech
- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad)
- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (Iram)
- Institut des Régions Chaudes (IRC)
- Institut de Recherche pour le développement (IRD)
- ISTOM - Ecole Supérieure d'Agro-Développement International
- Université Nancy I

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Agence Française de Développement (AFD)
- Union Européenne (UE)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Ministère de la Coopération Economique et du Développement Allemand (BMZ)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Mairie de Massy

ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation AnBer
- Fondation de France
- Fondation Lord Michelham of Hellingly



L'année 2020 avait vu le lancement de nouveaux projets, non seulement dans la continuité de précédentes interventions, parfois avec plusieurs années d'interruption, tels qu'au Libéria ou au Bénin, mais aussi dans de nouveaux contextes comme au Cambodge ou dans les zones de mangrove de Guinée Maritime. La mise en place de ces projets a été fortement perturbée par la pandémie de CoViD-19, mais les personnels de l'APDRA et de ses partenaires ont fait preuve d'une grande agilité et ont su s'adapter de façon à mener à terme les premiers diagnostics et la formation des animateurs.

Outre les adaptations opérationnelles à poursuivre pour travailler dans le contexte de la pandémie, 2021 sera une année avec de nombreux défis scientifiques et techniques pour l'APDRA, 25 ans après sa création : quelle pisciculture peut s'insérer durablement dans les exploitations agricoles familiales au Cambodge ? Comment accompagner des enjeux de développement de l'aquaculture

en Guinée dans une stratégie nationale ? Quelles solutions peuvent être trouvées à Madagascar pour accroître la production de poisson malgré les effets du changement climatique, de plus en plus présents ? Et bien d'autres encore...

Pour répondre à ces enjeux, la volonté affichée par l'association de s'inscrire dans la durée au plus près des paysans reste essentielle afin de tenir compte des spécificités locales, des réalités sociales et des capacités d'innovation des paysans africains, reprenant le plus souvent les principes de l'agroécologie.

Cette démarche de co-construction avec les agriculteurs et agricultrices est renforcée dans le cadre de partenariats avec les instituts de recherche au nord et au sud, dans une démarche de recherche-action. Ainsi, comme l'année dernière, le partenariat privilégié entre le CIRAD et l'APDRA va permettre d'accroître l'effort de recherche sur la pisciculture paysanne et d'élargir le réseau d'acteurs autour de l'aquaculture agroécologique, notamment au

travers d'un groupement de recherche international à l'initiative de l'IRD : le GDRi ASACHA, « Agroecology for Sustainable Aquaculture in a context of global CHANGES », dont l'ambition est de faciliter la transition agroécologique des aquacultures du Sud en plaçant la pluridisciplinarité scientifique au service de la durabilité de l'aquaculture dans un contexte de changements globaux.

Nous espérons que les contraintes liées à la situation sanitaire permettront à nouveau des déplacements et des échanges présentiels entre les pays, ceci avec l'objectif de développer des synergies entre les acteurs qui portent le développement de la pisciculture paysanne au sud. En ce sens, le programme multi-pays de développement des filières piscicoles, soutenu par l'AFD (programme DéFiP), permet davantage

de transversalité entre les actions des différents pays d'intervention ainsi que des échanges au-delà des interventions, à travers un réseau comme au Cameroun où l'APDRA cessera d'intervenir en juillet 2021. Enfin, l'année 2022, désignée par l'ONU comme l'année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales, sera aussi l'occasion de promouvoir la visibilité de cette pisciculture et de ceux qui la mettent en œuvre.

Remerciements

L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.



Bulletin d'adhésion

Être
adhérent à
l'APDRA ?

Être adhérent à l'APDRA, c'est partager et défendre les valeurs de notre association. C'est soutenir notre association dans son action globale de promotion de la pisciculture comme un outil de développement à part entière au sein du monde paysan.

Être adhérent à l'APDRA, c'est renforcer l'association. Le nombre d'adhérents est une image de dynamisme pour l'association. L'adhésion permet à chaque membre de contribuer aux réflexions et à la gestion de l'association par le droit de vote qu'elle confère à l'Assemblée Générale annuelle.

Envoyer
un Don à
l'APDRA ?

Envoyer un don à l'APDRA, c'est soutenir l'association dans son fonctionnement général indispensable à la mise en place de ces projets. C'est lui permettre de garder sa liberté d'action et de renforcer son indépendance.

L'APDRA ayant été déclarée association d'intérêt général, l'article 200 du Code général des impôts (CGI) s'applique et vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal est envoyé à chaque personne ayant soutenu l'association. Après déduction fiscale, un don de 50 € revient à 17 €.



Bon de soutien à l'APDRA

A renvoyer accompagné d'un chèque à :
APDRA - 9 avenue de France - 91300 Massy - France

Nom : Prénom :

Organisme (Personne morale) :

Adresse personnelle :

Téléphone : Courriel :

J'adhère à l'APDRA et verse ma cotisation annuelle de 15 €.

A

Je fais un don de euros en soutien au fonctionnement de l'APDRA.

Le

Signature:

Montant total versé : €





APDRA

Pisciculture Paysanne

9, avenue de France - 91300 Massy

Tél. (33) (0)1 69 20 38 49

contact@apdra.org

www.apdra.org

L'APDRA est membre des réseaux :

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

Groupe
initiatives



Evaluer • Echanger • Eclairer

Crédits :
Rédaction collective de l'APDRA
Crédits photos : © APDRA
Infographie : jlfdt.com